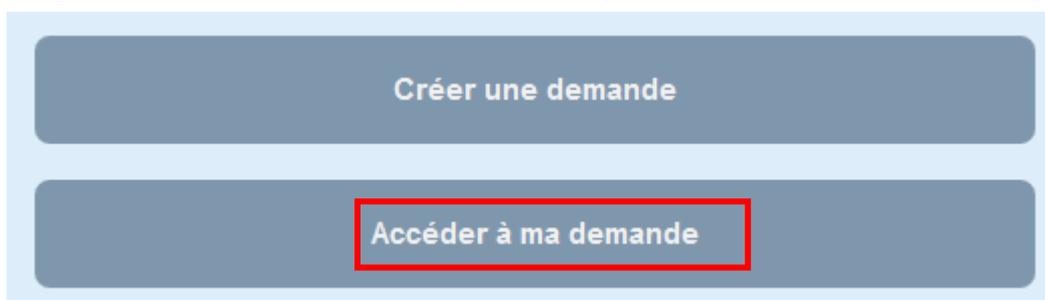


Renouveler sa demande de logement social en ligne

Pour renouveler votre demande de logement social en ligne, rendez-vous sur le site : www.demande-logement-social.gouv.fr -

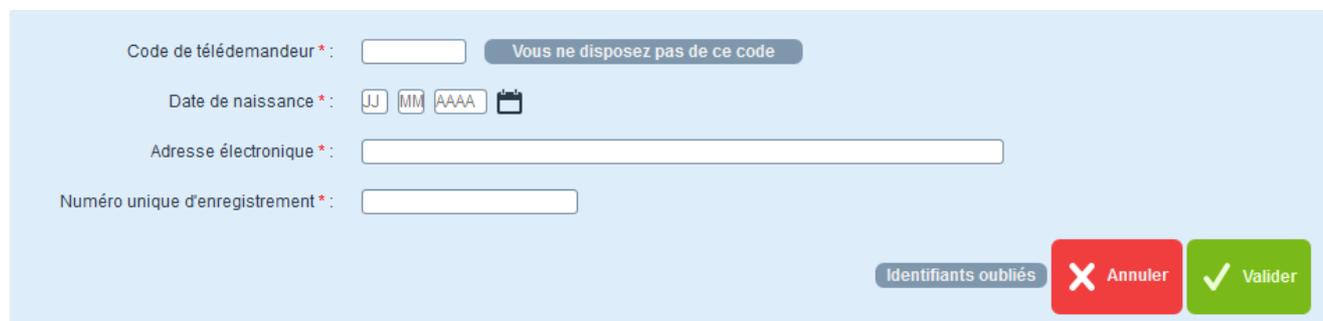
1. Sur la page d'accueil du site, cliquez sur [**Accéder à ma demande**]



2. Cliquer sur [**Demande de logement active**]

3. En cas de première connexion sur le site, vous devez obtenir votre code de télédemandeur. Pour cela, ne complétez aucun champ et cliquez directement sur « Vous ne disposez pas de ce code ».

Si vous disposez déjà de ce code, allez directement à l'étape 7.



Code de télédemandeur * : Vous ne disposez pas de ce code

Date de naissance * : JJ MM AAAA 

Adresse électronique * :

Numéro unique d'enregistrement * :

Identifiants oubliés

4. Vous arrivez alors sur l'écran ci-dessous : saisissez-y votre numéro unique et votre date de naissance uniquement, puis cliquez sur « Valider ».

Obtenir votre code de télédemandeur

Renseignez le numéro unique d'enregistrement de votre demande de logement et votre adresse électronique pour recevoir votre code de télédemandeur.

Le numéro unique vous a été communiqué sur l'attestation d'enregistrement que vous avez reçue suite à la création de votre demande de logement.

Numéro Unique d'enregistrement * :

Date de naissance * :

Adresse électronique :

5. Un écran apparaît vous demandant de sélectionner le mode d'envoi de votre code : une, deux ou trois options sont possibles, en fonction des informations déjà disponibles sur votre demande :

- envoi par email (si une adresse électronique est disponible),
- envoi par courrier (à l'adresse figurant sur votre demande),
- ou envoi par SMS (si un numéro de téléphone portable est indiqué sur la demande).

Sélectionner le mode d'envoi

Veuillez choisir le mode d'envoi de votre identifiant

Mode d'envoi : Recevoir mon identifiant par courrier électronique à l'adresse suivante : samar.mouawad@fr.ey.com
 Recevoir mon identifiant par voie postale à l'adresse suivante :
Appartement 2A
Arche Sud
92400 COURBEVOIE

Dans le cas où ces coordonnées ne seraient plus valables, vous pouvez vous rendre dans un guichet enregistreur afin de procéder à la mise à jour de votre demande.

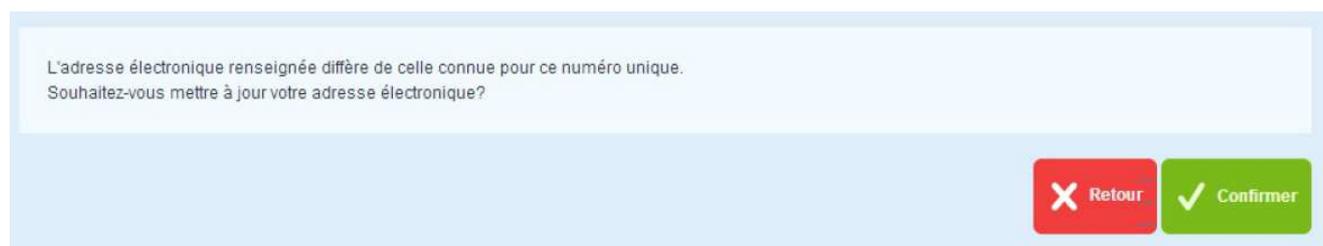
6. Après avoir choisi le mode et cliqué sur « Valider », un message vous informe de l'envoi de votre code. Cliquez ensuite sur le bouton « Retour » : vous retombez alors sur l'écran ci-dessous.

Une fois votre code reçu (par mél, courrier ou SMS), vous pourrez donc le compléter et **poursuivre la procédure de renouvellement**.

7. Saisissez votre code de télédemandeur, votre date de naissance, votre adresse électronique et votre numéro unique, puis cliquez sur « Valider ».

Si l'adresse email renseignée est la même que celle déjà disponible pour votre demande, vous allez être directement redirigé à l'étape 11. Sinon, passez à l'étape suivante (étape 8).

8 . Votre adresse email ayant changé ou n'existant pas sur votre demande, le système vous demandera de confirmer l'adresse que vous avez alors renseignée. Vous devez alors cliquer sur « Confirmer ».



L'adresse électronique renseignée diffère de celle connue pour ce numéro unique.
Souhaitez-vous mettre à jour votre adresse électronique?

9. Vous allez recevoir en parallèle un email à l'adresse fournie contenant un lien sur lequel il faudra cliquer afin de définitivement valider l'adresse email ou bien saisir le code d'activation directement dans le champ de l'écran en question.

10. Une fois votre adresse électronique activée, vous devez à nouveau saisir vos identifiants : code télédemandeur, date de naissance, adresse électronique et numéro d'enregistrement. Pour cela, cliquez sur « Continuer » pour accéder à l'écran en question et finissez votre saisie par le bouton « Valider ».



11. **Vous accédez alors à votre demande, que vous pouvez renouveler si vous êtes dans la période de renouvellement** (un mois avant et un mois après la date anniversaire de ma demande). En effet, en dehors de la période de renouvellement, le bouton « Renouveler » n'apparaît pas. Cliquez donc sur le bouton « Renouveler ». **Attention, la procédure n'est pas terminée.**



12. **Mettez à jour les informations de votre demande, pour tous les onglets,** en y apportant les éventuelles modifications nécessaires. Une fois que vous avez fini, cliquez sur « Confirmer le renouvellement ».



13. Vous arrivez alors sur l'écran ci-dessous. Cochez la case « J'ai bien vérifié les informations contenues dans ma demande » puis cliquez sur le bouton « Confirmer ».



14. Votre demande de logement social est désormais renouvelée : vous recevrez un email de confirmation avec votre attestation en pièce jointe. Vous pouvez aussi la télécharger directement sur le site.

Votre demande de logement a été renouvelée

Votre demande de logement a été renouvelée.
Vous pouvez télécharger l'attestation de renouvellement à partir du lien ci-dessous.

[Retour](#) [Télécharger attestation](#) [Télécharger CERFA](#)

Si vous rencontrez un problème lors de votre démarche en ligne, vous pouvez contacter la hotline via **le formulaire de contact** en bas à droite de votre écran :

[Plan du site](#) | [Questions fréquentes](#) | [Mentions légales](#) | [Contact](#)

© 2013 - Ministère du Logement et de l'Habitat Durable

Ou bien contacter l'assistance au **0806 000 113**
(prix d'un appel local depuis un poste fixe
du lundi au vendredi de 9h à 19h)

Liste des documents que vous pouvez scanner ou envoyer au ministère

1) Documents obligatoires :

- Identité : carte nationale d'identité ou titre de séjour
- dernier avis d'imposition

2) Pièces complémentaires :

Situation familiale	<ul style="list-style-type: none">- livret de famille ou acte de naissance- jugement de divorce ou ordonnance de non-conciliation
Ressources mensuelles :	<ul style="list-style-type: none">- salarié : dernier bulletin de salaire- intérim : relevé mensuel des missions- demandeur d'emploi : dernier avis de paiement- retraité/pension d'invalidité : notification de pension- bénéficiaire RSA : notification CAF récente- travailleur indépendant : attestation comptable indiquant le salaire mensuel
Prestations sociales :	<ul style="list-style-type: none">- notification CAF récente + carte vitale
Domicile :	<ul style="list-style-type: none">- locataire : dernière quittance de loyer et bail- hébergés : attestation d'hébergement + quittance de l'hébergeant- propriétaire : taxe foncière

Transmettre vos justificatifs en ligne

1. Cliquez sur l'onglet Justificatifs (en haut à droite de la page)



Accueil > Demandeur

Chiffres clés du logement social dans ma commune | Où trouver les guichets ?

Demander ✓ | Situation professionnelle ✓ | Ressources actuelles ✓ | Logement ✓ | Motifs et logt recherché ✓ | Complément handicap ✓ | **Justificatifs ✓**

Sauvegarder | Générer la fiche récapitulative | Quitter

2. Déposez vos pièces justificatives dans chaque catégorie correspondante (vous pouvez notamment les glisser-déposer), puis cliquez sur « Sauvegarder le justificatif ».



Accès direct

Identité du demandeur: | Identité du conjoint ou du co-titulaire: | Personnes à charge:
Situation professionnelle: | Revenu fiscal: | Ressources mensuelles:

Identité du demandeur ↑ Remonter

Carte d'identité ou passeport du demandeur

Glissez déposez ici
Les fichiers à joindre à votre demande
Cliquez ici

Transmettre vos justificatifs par courrier



1. Rassemblez les copies papier des pièces à envoyer



2. Agrafez la copie de la première page de votre attestation d'enregistrement de demande de logement social avec toutes les pièces justificatives



3. Envoyez les documents par courrier à l'adresse suivante :

GIP SNE
Demande de logement social
Service de numérisation des pièces
TSA 44348
77214 AVON CEDEX



4. Un courrier électronique de confirmation vous sera ensuite envoyé.
Vous pourrez alors vérifier que les justificatifs ont bien été déposés dans votre dossier numérique sur le site **www.demande-logement-social.gouv.fr** ou auprès d'un guichet

Pour toute question, contactez l'assistance au 0806 000 113

MESURES SPECIFIQUES AU COVID19

HORAIRES D'ACCUEIL TELEPHONIQUE UNIQUEMENT SECTEUR HABITAT SOCIAL

	<i>MATIN</i>	<i>APRES-MIDI</i>
LUNDI	8h30 à 12h00	FERMÉ
MARDI	8h30 à 12h00	FERMÉ
MERCREDI	8h30 à 12h00	FERMÉ
JEUDI	8h30 à 12h00	FERMÉ
VENDREDI	8h30 à 12h00	FERMÉ

CONTACTS :

Email : accueil.habitat@ivry94.fr

Téléphone : 01.49.60.27.80